

Master première année « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation »

Parcours « Sciences et Technologie des services en Hôtellerie-Restauration »

Note de synthèse de première année

L'autorité en classe et son influence sur le comportement des élèves

Présenté par :
Florence WALTER

« L'autorité ne doit pas être faite pour que l'adulte ait la paix, mais pour que les élèves apprennent à vivre en paix. »

Philippe MEIRIEU

REMERCIEMENTS

Dans le cadre de ma note de synthèse, je tiens à remercier l'ensemble du personnel de l'ESPE pour leur formation et leur écoute tout au long de cette année scolaire.

Je tiens à exprimer mes remerciements envers mon tuteur M. Dominique ALVAREZ, enseignant de culture et de didactique disciplinaire à l'ESPE de Toulouse, pour ses conseils et son suivi durant l'élaboration de ma note de synthèse. Je tiens également à souligner sa disponibilité et son écoute qu'il a bien voulu me consacrer.

Enfin, j'adresse mes remerciements à M. Yves CINOTTI pour avoir pu bénéficier des cours de méthodologie de recherche et formation d'outils bureautique très utile dans l'élaboration de cette revue de littérature.

INTRODUCTION GENERALE

Le professeur sait ce que les élèves ignorent et doivent apprendre pour devenir des hommes libres et des citoyens ; c'est cela qui justifie et exige le rapport hiérarchique entre le professeur et ses élèves. L'exercice du pouvoir des professeurs n'est pas une affaire de personne (morale ou psychologique), mais de volonté politique de donner à tous raison et culture universelle, pour faire de tous des hommes libres et des citoyens. L'exercice du pouvoir des enseignants dans leur classe n'est donc pas facultatif, mais obligatoire, et fondé par ce qui fait l'autorité de l'école (c'est-à-dire son sens et son rôle) comme institution. Cependant, la crise actuelle de l'autorité semble montrer que cette conception n'est pas claire pour tout le monde ; c'est pourquoi il me semble indispensable, pour un enseignant, de réfléchir à la question de l'autorité au moins une fois dans sa carrière. Pour les enseignants débutants leurs carrières, l'autorité n'est pas appliquée pour une question de relation ou de manque d'autorité naturelle sous peine de retour négatif des élèves. Ils le perçoivent d'une manière émotionnelle. Cela influe directement sur la gestion de la classe (apprentissage, relations).

C'est à ce sujet, que je me suis posée la question suivante : « Comment installer une l'autorité, au sein de la classe, dite « acceptée » par les élèves sans compromettre l'autorité de l'enseignant ? ».

Nous présenterons dans une première partie l'autorité de manière générale. Nous définirons ce concept et expliquerons les différents types d'autorités existantes. Nous ferons également un point sur l'autorité éducative en n'oubliant pas de citer les principaux textes réglementaires. Dans une seconde partie, nous expliquerons comment peut-on construire une autorité du côté des professeurs et du côté des élèves. Pour finir, à la fin de cette revue de littérature, nous exposerons un certain nombre d'hypothèses et notre démarche potentielle pour les travaux de recherches.

1. L'AUTORITE

1.1. DEFINITIONS DE L'AUTORITE

Nous pouvons constater qu'il existe un certain nombre de définitions avec des approches différentes. Selon Hannah Arendt, l'autorité : « *requiert toujours de l'obéissance, on la prend souvent pour une forme de pouvoir ou de violence* ». D'autre part, elle met en avant : « *L'autorité, d'autre part, est incompatible avec la persuasion qui présuppose l'égalité et opère par un processus d'argumentation. Là où on a recours à des arguments, l'autorité est laissée de côté* ». Arendt souhaite, par conséquent, démontrer que la relation d'autorité peut très vite devenir un rapport de domination. Prairat expose une vision différente de l'autorité : « *Si l'autorité respecte, si l'autorité génère du respect, elle appelle aussi, dans les sociétés gagnées par les valeurs d'égalité et de liberté, comme condition de son déploiement l'existence d'une communauté respectueuse entre le maître et les élèves* ».

L'ensemble de ces définitions montre que cette même autorité se comprend à la fois comme un ordre auquel on se soumet ou auquel on participe. Nous retrouverons ces deux dimensions dans l'Ecole.

1.2. LES DIFFERENTS TYPES D'AUTORITE

Bruno Robbes a mis en évidence trois conceptions d'autorité, donc trois façons d'imposer le statut d'enseignant dans notre société.

L'autorité autoritariste c'est-à-dire l'autorité dans le sens de domination sur l'autre, dans le but d'obtenir l'obéissance des élèves, leurs soumissions. On pourra dire que c'est un pouvoir dur et brut, se rapprochant de l'autorité tel qu'Hugo la définit. On peut citer par exemple, le recours régulier à des punitions excessives, à l'imposition sans discussion. Par conséquent l'échange n'est pas privilégié entre les élèves et l'enseignant.

L'autorité évacuée est plutôt l'inverse de l'autorité autoritariste. En effet, elle se caractérise par l'absence de cadre, de limites, et d'une certaine peur du conflit qui amène une perte de statut de chacun. L'enseignant refuse en quelque sorte l'idée d'exercer l'autorité au sein de sa classe. On a très souvent des connotations péjoratives attribuées à l'autorité, comme « je ne suis pas là pour faire la police ! ». L'enseignant en

adoptant cette position se décharge de l'autorité qu'il confie à d'autres. Arendt évoque cela en l'identifiant à un refus, volontaire ou non, d'endosser la responsabilité du monde tel qu'il est. Nous nous retrouvons donc face à deux conceptions de l'autorité des enseignants, l'une jugée excessive et l'autre absente.

C'est pour cette raison que Robbes expose l'**autorité éducative** comme une nouvelle autorité qui prend en compte quelques caractéristiques des deux conceptions précédentes. Et il lui associe trois sens indissociables ; être autorité (autorité de statut ; potestas), avoir de l'autorité (s'autoriser à... dans le but de faire grandir) et faire l'autorité (capacités et compétences de l'enseignant). A cela s'ajoute, une reconnaissance mutuelle entre élèves et enseignant. L'autorité se construit donc en situation et avec les élèves. Il faut éviter tout contresens, l'autorité n'est pas un instrument de pouvoir pour se faire obéir, elle s'impose d'elle-même. Il faut trouver des actions d'autorité qui permettent de ne pas l'imposer de façon autoritaire mais de la faire « partager » aux élèves. La relation éducative est une des solutions possibles à cela. En effet, les élèves reconnaissent directement la légitimité de l'enseignant, ils sont conscients de la hiérarchie. Ils la respectent donc et s'y soumettent naturellement. L'autorité est fondée sur l'asymétrie enseignant-élèves et non une réciprocité des postures. A nous de travailler sur cette capacité de se faire obéir avec le consentement libre de celui qui obéit.

1.3. AUTORITE ET DISCIPLINE

Le rapport à la domination qu'on a vu précédemment, Kant l'a écrit ainsi : « l'homme est un animal qui a besoin d'un maître ». L'auteur Prairat établissait une distinction en autorité et discipline. Selon lui, la discipline renvoie à l'ensemble des règles de vie et de conduite, donc à l'ensemble des devoirs de l'élève, qui produisent et maintiennent l'ordre nécessaire au bon déroulement de l'enseignement. Discipliner c'est exiger de l'élève, sous peine de sanction, le respect des règles de conduite imposées à tous pour permettre la vie et l'apprentissage en commun. La discipline représente l'obéissance à des règles imposées par le professeur ou construites en partie avec les élèves alors que l'autorité est une relation où se manifeste la capacité d'obtenir l'obéissance sans l'usage de la force.

Après avoir différencié les deux concepts, Prairat nous a exposé des réflexions sur les sanctions. Selon lui, les sanctions ont trois objectifs :

- Une finalité politique : la sanction n'est pas une manifestation du pouvoir mais une réaffirmation de la loi. En effet, la classe a des règles de vie, l'école a un règlement, si l'on ne respecte pas une de ces règles, on doit la rappeler pour ne plus l'enfreindre. Ces règles s'imposent à nous et encadrent le lieu où nous sommes, il est donc important que chacun les respecte.
- Une finalité éthique : elle rend responsable de ses actes. La sanction doit permettre à l'enfant de réfléchir sur l'acte qu'il a commis, pourquoi ce n'est pas bien ? S'il porte un regard sur celui-ci, il prendra davantage conscience des conséquences et sera donc moins tenté de le recommencer. Cela peut se faire sous forme de questions de type « si un camarade faisait cela que tu dirais-tu ? », « si tous tes camarades faisaient cela, que se passerait-il ? ».
- Une finalité psychologique : La sanction marque un coup d'arrêt à un acte, elle limite les pulsions, dans le sens, en reprenant Kant, nous savons que « l'homme est un animal qui a besoin d'un maître ». Plus un enfant est jeune, plus il est nécessaire d'incarner la règle afin d'aller à l'encontre de certaines habitudes qui deviendraient néfastes pour lui-même.

1.4. LES TEXTES REGLEMENTAIRES

L'autorité bien que définit de façon multiple et différente, celui-ci est clairement cité et expliqué par les textes réglementaires. Durant son exercice, M. Xavier DARCOS, ministre de l'éducation en 2007, rappelle « *la nécessité du respect de l'autorité des enseignants par les élèves et les familles* », ce qui sous entend qu'il accepte « *une posture autoritariste plus conforme à la conjoncture politique* ». Ce que L. Châtel, précédent ministre de l'éducation nationale, affirme également, et qui fait écho avec G.de Robien apportant comme réponse ; l'autorité éducative.

Le référentiel des compétences professionnelles des enseignants indique dans le cadre de la compétence : « Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable » que « l'éthique et la responsabilité du professeur fondent son exemplarité et son

autorité dans la classe et dans l'établissement »¹. » On trouve ici les termes de respect et d'autorité mais il n'y a pas de précision concernant l'autorité exercée. Il est ajouté que le professeur est également capable « de se faire respecter et d'utiliser la sanction avec discernement et dans le respect du droit. ». Par l'utilisation des termes de respect et de sanction, il s'agit ici une nouvelle fois de faire preuve d'autorité sans plus de précision. Dans la compétence 5 intitulée « Organiser le travail de classe », il est précisé que « le professeur sait faire progresser tous les élèves d'une classe aussi bien dans la maîtrise des connaissances, des capacités et des attitudes que dans le respect des règles de la vie en société ; ses exigences portent sur les comportements... ». De plus il est noté que le professeur est « capable de prendre en charge un groupe ou une classe, de faire face aux conflits... ». Il s'agit donc ici de la mise en œuvre de l'autorité de l'enseignant afin d'aboutir aux prescriptions officielles.

L'autorité des enseignants a deux sources selon Gabriela DICKER: d'un côté, elle résulte de la délégation de l'autorité du champ pédagogique, qui lui a transmis le savoir élaboré autour de l'enseignement. D'un autre côté, elle résulte de la délégation de l'autorité de l'État pour définir les orientations politiques de l'éducation. Il faut souligner que l'État et la Pédagogie se constituent comme sources d'autorité du corps enseignant quand ils agissent conjointement. En effet, le savoir accumulé sur l'enseignement dans le champ éducatif sera la source de l'autorité des maîtres pour autant qu'il mène à l'accomplissement des objectifs politiques de l'école.

2. LA CONSTRUCTION DE L'AUTORITE

L'autorité est, certes, un savoir différent et unique mais « la véritable autorité est celle qui permet de faire ensemble », telle est l'idée de Meirieu. « Faire ensemble » est peut-être la solution, mais comment réussir à bien faire ensemble ? Cette question renvoie à l'idée de comprendre si l'autorité est une qualité c'est-à-dire propre à l'individu, dans ce cas, elle ne peut pas se développer, ou si la formation et les

¹ Bulletin officiel n°29 du 22 juillet 2010 modifié par l'arrêté du 1 juillet 2013 paru au J.O. du 18 juillet 2013

expériences peuvent agir sur ses manifestations et les faire évoluer au fil de son expérience.

2.1. COMPETENCE PROFESSIONNELLE OU QUALITE PERSONNELLE

2.1.1. Compétence professionnelle

Robbes pense que « l'autorité de l'enseignant n'est pas naturelle », croire qu'elle l'est, c'est d'emblée faire fausse route. En effet, toute personne a de l'autorité, mais l'autorité à l'école ne peut pas être dissociée des élèves. Cette autorité innée ne doit pas être figée et doit être ajustée avec les élèves.

Caroline Costa affirme également que l'autorité n'est pas acquise directement, et que pour la légitimer il faut qu'elle se construise et même se co-construise avec les élèves, donc en situation de classe. « *C'est ainsi que l'identité professionnelle du professeur s'élabore, une identité en construction continue, jamais achevée, dépendant aussi du regard des élèves* ». La communication, la discussion, l'échange sont des termes à associer directement avec l'autorité au sein de la classe. On ne peut concevoir qu'une réelle autorité s'instaure sans cela.

En résumé, on peut dire, en s'appuyant toujours sur les propos de Robbes, que toute personne n'a de l'autorité. Une classe une différence intrinsèque entre l'adulte et l'enfant, c'est la porte d'entrée clef de l'autorité au sein d'une classe. Les élèves sont conscients de cette asymétrie de statut comme le dit Arendt. Mais chaque personne est différente et n'a donc pas la même manière de l'appréhender. Celle-ci prend réellement forme une fois entrée dans une classe. Il faut la mettre en pratique pour la tester et l'ajuster si nécessaire et dès la rentrée.

Selon l'auteur Bernard Rey, "*certaines jeunes professeurs sont tentés d'effacer les signes de hiérarchie ou de distance à l'égard des élèves*", afin de leur plaire et de les amener à travailler par envie plutôt que par obligation.

Toujours est-il que l'auteur nous explique les dangers de ce comportement dans la manière dont il peut être perçu par les élèves. En effet, "*dès lors qu'on a avec le professeur le même type de relation qu'avec ses copains, on est tenté de reprendre avec lui les activités ludiques, qu'on partage habituellement avec eux. Difficile de se mettre au travail dans l'ambiance décontractée qui, dans l'esprit de chacun, est attachée aux*

jeux et aux loisirs". Non seulement les élèves ont plus de mal à se mettre au travail et ont plus envie de s'amuser, mais dans le cadre même du travail, il existe un risque qu'ils sous-estiment les exigences liées au savoir et commettent des approximations par désinvolture ou manque d'attention. Le choix de proximité du professeur peut donc aller à l'encontre de sa mission de transmission du savoir.

2.1.2. Qualité personnelle du professeur

L'enseignant doit « investir son autorité » en créant des « projets ». Tels sont les mots de l'auteur Meirieu. Le terme projet sous-entend le groupe-classe, ce qui renvoie à l'idée de « faire ensemble » face à sujet commun. L'enseignant a, certes, une autorité qui lui est propre mais c'est en mettant en place au sein de la classe des projets partagés, qu'elle va prendre une réelle importance. L'enseignant a besoin des élèves pour établir son autorité. D'après E. Morin « la représentation est une synthèse cognitive dotée de qualités de globalité, de cohérence, de stabilité. Elle est obtenue par un processus de construction basée sur l'action du réel de nos sens et sur notre mémoire. ». De ce fait, nous comprenons bien que chacun, a une façon de « se représenter » les choses.

L'autorité se construit avec et dans la classe, mais aussi hors de la classe avec l'ensemble des adultes de la communauté éducative ; si l'on considère que construire son autorité suppose la capacité à expliciter ce qui fonde son propre point de vue, à comprendre et à accueillir celui des autres ; si l'on est également convaincu du fait que, plutôt qu'une externalisation des difficultés, ce qui permet à l'enseignant de construire son autorité, c'est la capacité à les accueillir comme faisant partie de son quotidien. Pour finir, l'auteur conseille, plutôt que de jongler avec un trop grand nombre de règles précises et spécifiques, de les regrouper en deux principes généraux : *"l'impératif du respect d'autrui", qu'il s'agisse des biens comme des personnes, et "toujours agir, dans le cadre de la classe, en vue de comprendre et de s'approprier les savoirs présentés"*.

2.2. L'AUTORITE AU NIVEAU DES ELEVES

2.2.1. Une autorité nécessaire à l'apprentissage des élèves

Pour Meirieu, la véritable autorité ne se reconstruira que si les adultes savent montrer que ce qu'ils imposent aux jeunes leur permet de grandir et de réussir leur vie.

L'auteur Tozzi parle « *d'autorité démocratique* » à l'école. En effet, il fait le constat que la démocratie est en train de « ronger l'autorité ». Nous nous orientons de plus en plus vers l'autonomisation et la responsabilisation à l'école, qui contredisent de plus en plus le principe de l'autorité hiérarchique. Or, l'école reste un lieu d'apprentissage universel, qui s'impose à tous. Les élèves y, sont tous confrontés et cela est non négociable. Selon lui, le meilleur moyen de maintenir l'autorité au sein de la classe malgré la tendance de la société c'est « le rapport dogmatique au savoir et un rapport coopératif à la loi ». L'enseignant est le représentant du savoir et de l'autorité mais ils ne sont pas figés. Les élèves ont leur place.

D'autre part, il est nécessaire à l'enseignant d'obtenir l'adhésion minimale des élèves pour faire son travail au quotidien. Or les élèves, qui constituent en classe des groupes hétérogènes, peuvent résister par inertie, s'opposant ainsi à l'autorité symbolique du maître. On sait combien la motivation des élèves est cruciale pour qu'ils apprennent, en dehors des problèmes de traitement des informations et combien le manque de motivation, remplacé par un rapport instrumental et utilitaire au savoir, vient complexifier la tâche des enseignants. Ces derniers ne peuvent plus se borner à présenter de manière magistrale les contenus d'enseignement pour faire leur travail.

2.2.2. Mettre en place un cadre pour l'autorité

Selon Marie-Claude Blais, L'autorité ne peut pas disparaître, elle est indispensable au vivre ensemble surtout à l'école où ne peuvent primer puissance et pouvoir. Elle demande donc à être actualisée afin d'être en phase avec l'égalité et l'indépendance centrales dans notre société.

C'est une condition de l'éducation puisque nul ne s'éduque lui-même. Elle se trouve au croisement d'une antinomie « former des individus » qui ne savent ce qu'il faut pour l'être mais qui ont besoin de développer leur individualité. Elle est une garantie d'accès au monde commun.

Enfin, il est nécessaire d'avoir la même loi pour tous. Les enseignants sont aussi assujettis et soumis à des règles impersonnelles. Il est important de le faire comprendre aux élèves afin qu'ils prennent conscience que toute personne a des devoirs mais aussi

des droits. Ce sont des valeurs à instaurer au sein de la classe. Cela peut nous paraître naturel mais ce n'est plus forcément le cas à notre époque. Il est clair qu'elle ne peut plus se manifester par l'impératif du savoir et la légitimité de l'institution. De même que l'autorité d'un enseignant reste trop aléatoire, il faut trouver un accord sur sa mission et son fonctionnement, avec pour principale fonction d'être économiseur de violence. Gérard Guillaud met à jour avec ces écrits : « *Demander à un ou des élèves leur accord pour entreprendre un travail est ambigu : cela peut relever d'une volonté de motivation, mais risque de déléguer tout ou partie de l'autorité de l'enseignant à ses élèves, en recherchant, de fait, un « audimat » favorable et donc moins de « discipline » à mettre en œuvre. Avoir l'élève de son côté est rassurant : une obéissance acquise et l'impression de bien faire son métier. Une autorité partagée dans une relation affective peut paraître instituante de l'autonomie de l'élève. L'élève est susceptible d'être influencé par un comportement dans lequel l'autorité de l'enseignant prend benoîtement le visage de la complicité.* »

Pour conclure cette partie, revenons sur l'autorité éducative qui au sens de Véronique Guérin permet d'instaurer un cadre pour les élèves :

« *L'autorité éducative cherche à prévenir la violence mais également à développer les qualités constitutives du citoyen : le respect de soi et des autres, une pensée personnelle qui accepte la confrontation et participe au débat démocratique, la solidarité et l'engagement. Pour atteindre cet objectif, l'autorité éducative s'appuie sur les ressources dont l'enfant dispose pour canaliser sa vitalité et s'affirmer sans agresser : la capacité à émouvoir et à se rendre aimable, la conscience de soi et de l'autre, la capacité à parler de soi et à élaborer sa propre pensée. Cette autorité encourage donc la connaissance de soi, pose des limites de façon ferme mais respectueuse de l'enfant et favorise des relations de coopération.* »

3. METHODOLOGIE DE RECHERCHES

Après avoir réalisé cette revue de littérature, nous pouvons constater qu'il existe un certain nombre d'auteurs, de personnes qui se sont penchés sur ce concept

d'autorité et donc sur la construction de cette autorité en classe. Cette pour cette raison, que nous allons vous décrire dans un premier temps notre problématique ; dans un second temps, nous vous présenterons deux hypothèses et pour finir, nous vous exposerons les futurs travaux que l'on pourra mettre en œuvre dans la seconde partie de la réalisation de ce mémoire.

3.1. LA PROBLEMATIQUE

La question que nous nous sommes initialement posé était : « Comment installer une l'autorité, au sein de la classe, dite « acceptée » par les élèves sans compromettre l'autorité de statut de l'enseignant ? ».

Après avoir réalisé cette revue de littérature, nous pouvons constater qu'il existe une grande différence entre l'interprétation de l'autorité qu'a l'enseignant et de l'autorité réelle, actuelle. C'est cette grande différence qui nous dirige ainsi vers la problématique suivante : **LES INTERPRETATIONS DE L'AUTORITE QU'A L'ENSEIGNANT DE PAR SA FORMATION, SES LECTURES, REFLETENT-ELLES VRAIMENT SA FAÇON DE L'EXERCER ?** Par cette question, plusieurs hypothèses alimentent cette réflexion.

3.2. LES HYPOTHESES

Nous distinguerons à travers cette revue deux hypothèses.

La première étant : « les interprétations de l'autorité ne reflètent pas la réalité ». La seconde hypothèse est : « Le cadre sera davantage accepté et respecté par les apprenants, si l'enseignant reste cohérent entre le regard qu'il porte envers son autorité et de la manière dont il exerce.

3.3. FUTURS TRAVAUX DE RECHERCHES

Nous utiliserons diverses méthodes et outils pour recenser, trier et analyser l'ensemble des données recueillies par des questionnaires destinés aux professeurs mais aussi aux autres membres de l'équipe pédagogique ainsi qu'aux élèves. Des entretiens viendront compléter ces résultats. Pour finir, nous effectuerons des études de terrain en collaboration avec d'autres professeurs. Tous ces résultats permettront d'affirmer ou au contraire d'infirmer les hypothèses retenues.

CONCLUSION GENERALE

Tout au long de cette revue de littérature, nous avons vu que tout enseignant, tout éducateur se doit d'exercer une autorité, qu'elle soit naturelle ou non.

Tous les écrits des auteurs, toutes les réponses que nous avons pu voir auparavant, nous pouvons observer qu'ils nous amènent leurs points de vue sur l'autorité, la manière dont les élèves et les enseignants la perçoivent.

Nous pouvons ainsi mettre en avant le concept majoritairement ressorti c'est celui de l'autorité éducative. Elle souligne la nécessité de dépasser l'opposition entre contrainte et liberté afin de construire des situations où l'élève consent à s'impliquer dans ce qui lui est proposé pour accéder aux savoirs qui lui permettront de s'émanciper. Cette autorité éducative montre aussi qu'elle requiert une éthique professionnelle qui la rend, tout à la fois, légitime et praticable. Ce dernier point reprend tout à fait le référentiel des compétences des professeurs.

La construction de cette autorité n'est donc pas une science exacte mais elle s'acquiert au fur et à mesure et s'apprend tout au long d'une carrière qu'elle que soit la personnalité du professeur. L'influence de l'autorité sur les élèves est telle que le fait d'instaurer un cadre dès la rentrée, est obligatoire. Pour finir, nous pouvons dire que l'autorité est nécessaire à la formation des futurs professionnels de l'hôtellerie-restauration. Cette autorité rentre également aux exigences du métier qu'elle que soit les établissements auquel les apprenants sont employés.

BIBLIOGRAPHIE

- ARENDT Hannah, *La crise de la culture* (P. Levy, Trad.). Paris : Gallimard (Edition originale, 1961-1968), 1989.
- ARENDT Hannah, « La crise de l'éducation », in *La crise de la culture*, Paris, Gallimard (Idées), rééd. Folio essais, 1972, p. 234, 243, 250.
- GUERIN Véronique, *A quoi sert l'autorité ? S'affirmer, respecter, coopérer*. Edition Chronique Sociale, 5ème édition, 2013.
- ROBBES Bruno, *Trois conceptions de l'autorité*. Site du CRAP Cahiers pédagogiques, 2006. En ligne. Disponible sur : < <http://www.cahiers-pedagogiques.com/Les-trois-conceptions-actuelles-de-l-autorite> >(consulté le 20.01.14).
- ROBBES Bruno, *Quelques représentations et significations inconscientes de l'autorité chez les enseignants aujourd'hui*. 8ème Biennale de l'éducation et de la formation INRP, 2008.
- GUILLOT Gérard, *L'autorité en éducation, sortir de la crise*. Edition ESF, 2006.
- MEIRIEU, *Quelle autorité pour quelle éducation ?*. Rencontres internationales de Genève [www.meirieu.com], 2005.
- MORIN E., *La connaissance de la connaissance*. Paris : Editions du Seuil. Collection Essais Points, 1986.
- DOUAILLER S., «Autoridad, razón, contrato», in *Educar: rasgos filosóficos para una identidad* , G. Frigerio (éd.), Buenos Aires, Santillana, 2002, p. 87.
- PRAIRAT E., *Questions de discipline à l'école et ailleurs*. Eres, collection Trames. Paris : E.S.F., 2002.

- PRAIRAT E., *Sanction et socialisation. Idées, résultats et problèmes*. Paris, PUF, 2001.
- KANT E., *Réflexions sur l'éducation*, trad. PHILONENKO A., Paris, Vrin, 1990, 210 p.
- Ministère de l'éducation nationale, *Définition des compétences à acquérir par les professeurs, documentalistes et conseillers principaux d'éducation pour l'exercice de leur métier*. Bulletin officiel n°19 du 22 juillet 2010. En ligne. Disponible sur : < <http://eduscol.education.fr/>> (consulté le 21.01.14).
- Ministère de l'éducation nationale, *le socle commun de connaissances et de compétences*. Décret n° 2006-830 du 11 juillet 2006. En ligne. Disponible sur : <http://eduscol.education.fr/> (consulté le 21.01.14).
- PIOT Thierry, *La construction des compétences pour enseigner*. MCGILL JOURNAL OF EDUCATION • VOL. 43 NO 2 SPRING 2008, p.95 à 110.
- COSTA C., *Devenir auteur de soi-même : la pédagogie institutionnelle en lycée professionnel*. Vigneux, Matrice, 2004.
- REY Bernard et MARIN Brigitte, *Pratique de classe et autorité*. Edition Professeur d'aujourd'hui, Conférences de consensus de l'IUFM de l'académie de Créteil, n°3, 2010.
- REY, Bernard. *Discipline en classe et autorité de l'enseignant : Eléments de réflexion et d'action*. Bruxelles : Editions de Boeck, 2004.
- TOZZI. M., *Colloque sur « Autorité et socialisation démocratique »*. Montpellier, du 8-9 septembre, Les cahiers du Cerfee n°21 et 22, 2006.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	1
INTRODUCTION GENERALE.....	2
1. L'AUTORITE	3
1.1. DEFINITIONS DE L'AUTORITE	3
1.2. LES DIFFERENTS TYPES D'AUTORITE	3
1.3. AUTORITE ET DISCIPLINE	4
1.4. LES TEXTES REGLEMENTAIRES.....	5
2. LA CONSTRUCTION DE L'AUTORITE.....	6
2.1. COMPETENCE PROFESSIONNELLE OU QUALITE PERSONNELLE	7
2.1.1. <i>Compétence professionnelle</i>	7
2.1.2. <i>Qualité personnelle du professeur</i>	8
2.2. L'AUTORITE AU NIVEAU DES ELEVES.....	8
2.2.1. <i>Une autorité nécessaire à l'apprentissage des élèves</i>	8
2.2.2. <i>Mettre en place un cadre pour l'autorité</i>	9
3. METHODOLOGIE DE RECHERCHES	10
3.1. LA PROBLEMATIQUE.....	11
3.2. LES HYPOTHESES	11
3.3. FUTURS TRAVAUX DE RECHERCHES	11
CONCLUSION GENERALE.....	12
BIBLIOGRAPHIE	13
TABLE DES MATIERES	15
RESUME.....	16

RESUME

Dans un premier temps, nous avons défini ce qu'est l'autorité. Nous pouvons constater qu'il existe un certain nombre de définitions mais il est important de savoir que l'autorité en général se comprend à la fois comme un ordre auquel on se soumet ou auquel on participe. Plusieurs types d'autorités ont été ensuite exposés à l'aide de l'auteur Bruno Robbes. Trois types différents y sont décrites : autoritariste, évacuée et éducative. Le principe de l'autorité éducative est d'ailleurs repris dans la dernière partie de cette revue. L'autorité éducative reprend le principe d'instaurer un cadre dans la classe. La différence entre autorité et discipline est également reprise, de même que les textes réglementaires.

Dans la deuxième partie de cette revue de littérature, nous avons soulevé le fait que l'autorité chez l'enseignant pourrait être une qualité humaine (autorité naturelle) mais aussi qu'elle pourrait être à la différence de l'autorité naturelle, une autorité créée par les compétences et la formation. Nous avons mis également en valeur l'importance de l'instauration de l'autorité chez les élèves.

Pour finir, et pour compléter cette revue de littérature, nous avons soulevé une problématique ainsi que deux hypothèses. Nous avons expliqué et mis à jours les futurs travaux de recherches pour la continuation de l'élaboration de ce mémoire.

Mots clés : Autorité – Autorité éducative – Cadre – Discipline – Autorité naturelle
– Compétences – Formation.